

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

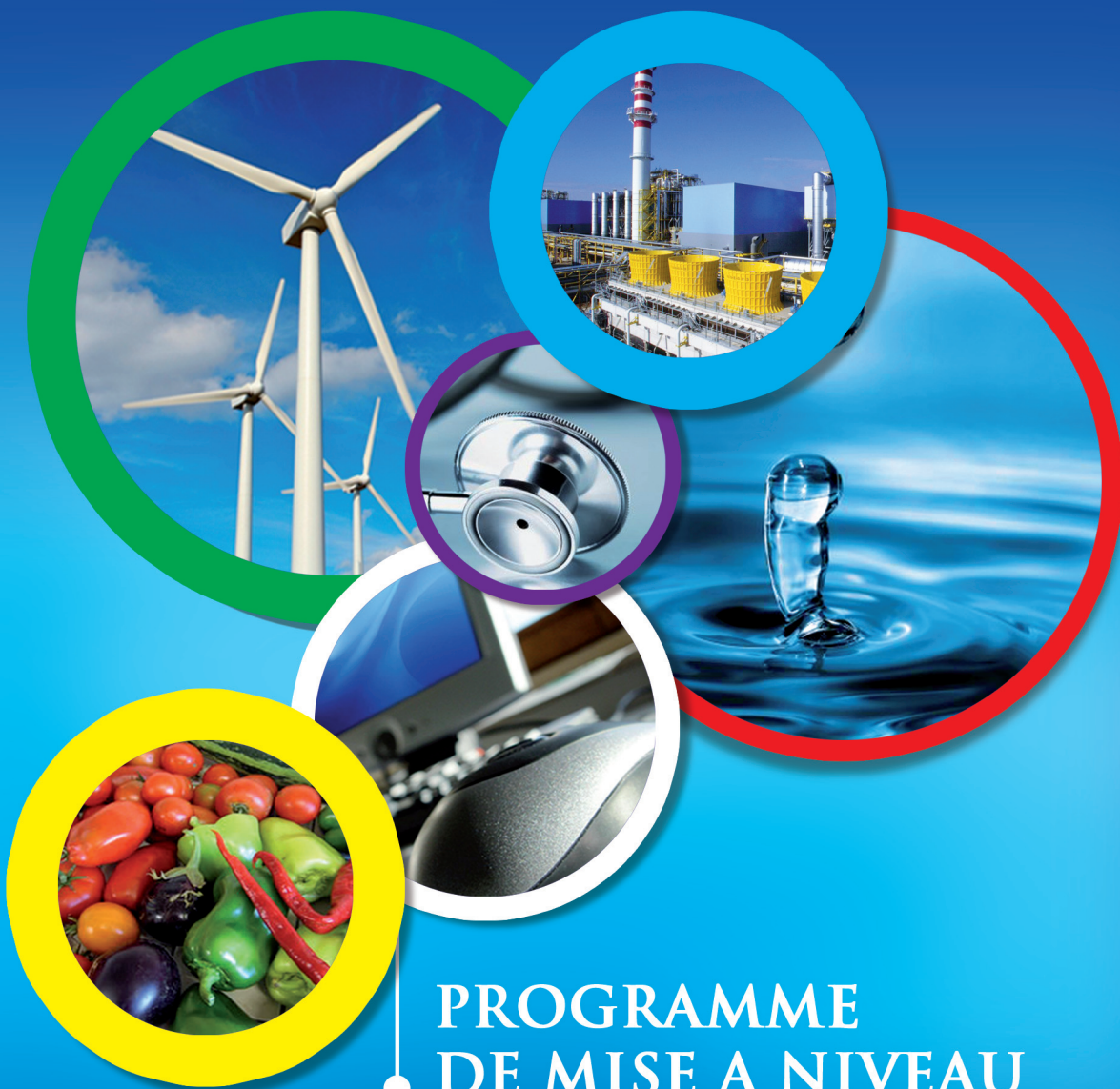


MINISTÈRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE,  
DE L'AGRO-INDUSTRIE ET DES PME



BUREAU DE MISE A NIVEAU

**N O U V E A U X D É F I S !**  
Pérennisation, **Environnement**, Efficacité Energétique  
Ensemble, gagnons le pari de la compétitivité



**PROGRAMME  
DE MISE A NIVEAU**



# PROGRAMME DE MISE A NIVEAU

## PROGRAMME DE MISE A NIVEAU

### OBJECTIFS

- Augmenter et pérenniser la compétitivité des entreprises
- Accompagner le développement d'une nouvelle culture d'entreprise
- Favoriser l'intégration et la densification du tissu d'entreprises
- Asseoir des stratégies gagnantes pour la maîtrise des marchés locaux, la création d'emplois et la croissance des exportations
- Renforcer la position concurrentielle de l'entreprise sur ses marchés
- Contribuer au positionnement économique du Sénégal dans le monde
- Accompagner les entreprises dans des processus de production propre, respectueux de l'environnement et énergétiquement efficace.

### CIBLES

Les entreprises sénégalaises privées qui opèrent dans des activités à fort potentiel.

### CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Adhérer volontairement au programme.
- Etre une entreprise privée de droit sénégalais, formellement constituée et fiscalement transparente.
- Justifier de plus de deux ans d'activités.
- Avoir un Chiffre d'affaire inférieur à 30 Milliards.
- Etre en activité et n'être ni en liquidation, ni en procédure de règlement judiciaire.
- Etre en mesure de mobiliser des fonds propres ou un partenaire bancaire pour le financement de son programme de mise à niveau.
- S'engager à certifier annuellement ses comptes par un expert-comptable membre de l'ordre.
- Ne pas être des secteurs financiers, des services collectifs et personnels, du commerce, de l'import-export, de l'immobilier et de la location.
- S'engager à respecter les conditions du processus de mise à niveau.

### RÉSULTATS ATTENDUS

- Contribution à la croissance accélérée
- Dynamisation de l'investissement
- Stabilisation et création des emplois
- Pérennisation et croissance des entreprises
- Développement de pôles de compétences à haute valeur
- Réduction de l'impact de la production sur l'environnement
- Création de nouveaux produits

### PARTENAIRES

- Le Bureau de Mise à Niveau est la structure chargée de la mise en œuvre
- L'Agence Française de Développement (AFD), la Banque Africaine de Développement, le Centre pour le Développement de l'Entreprise et le Luxembourg, sont des partenaires financiers
- L'ONUDI est le partenaire technique
- Le secteur financier apporte son concours apportés aux entreprises
- Le secteur du conseil par son expertise accompagne les entreprises.



# LE BUREAU DE MISE A NIVEAU

## MISSIONS

Le Bureau de Mise à Niveau a été créé dans un nouveau cadre institutionnel, par décret n° 2007-1489 du 11 décembre 2007. Il constitue l'instrument du dispositif institutionnel et technique chargé de la mise en œuvre des politiques et programmes de mise à niveau des entreprises sénégalaises.

Le Bureau de Mise à Niveau a pour mission de promouvoir la compétitivité des entreprises, en ciblant les facteurs clés qui permettent l'amélioration de la compétitivité des produits et services fournis par les entreprises sénégalaises sur le marché national et à l'exportation.

Doté d'une autonomie de gestion, le BMN est placé sous la tutelle du Ministère chargé de l'Industrie.

## ORGANES

Les organes du Bureau de Mise à Niveau sont :

**Le Comité de Pilotage** : il a la responsabilité de la validation des plans de mise à niveau des entreprises, sur proposition du BMN. Il décide de l'octroi des primes. Sa composition tripartite traduit le dynamisme du partenariat public privé au Sénégal. Il réunit :

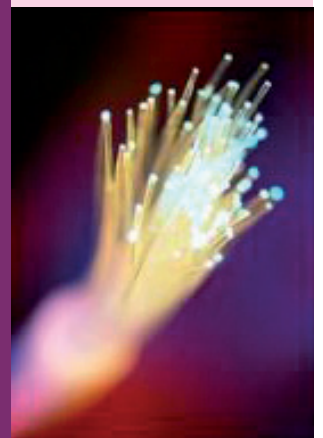
- Les représentants de l'Administration : Primature, Ministère chargé de l'Economie et de Finance, Ministère chargé de l'Industrie, Ministère chargé des PME
- Les représentants du secteur privé : CNES, CNP, UNCCIAS
- Les Banques et Établissements financiers, représentés par l'APBEF et deux Banques Commerciales

Le Directeur Général de l'ADEPME et les partenaires au développement -ONUDI, AFD, CDE- assistent aux travaux du Comité de Pilotage comme observateurs. Le secrétariat technique du Comité de Pilotage est assuré par le Directeur du BMN.

**La Direction du Bureau de Mise à Niveau** : est chargée d'animer les programmes de mise à niveau, dont elle assure la gestion et veille à leur exécution. Elle a la responsabilité de la mise en œuvre des missions dévolues au BMN.

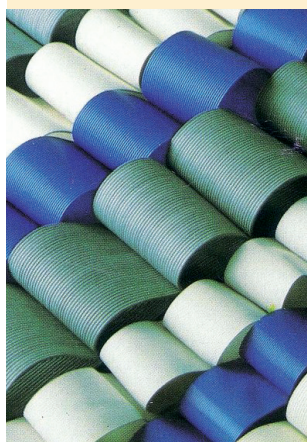
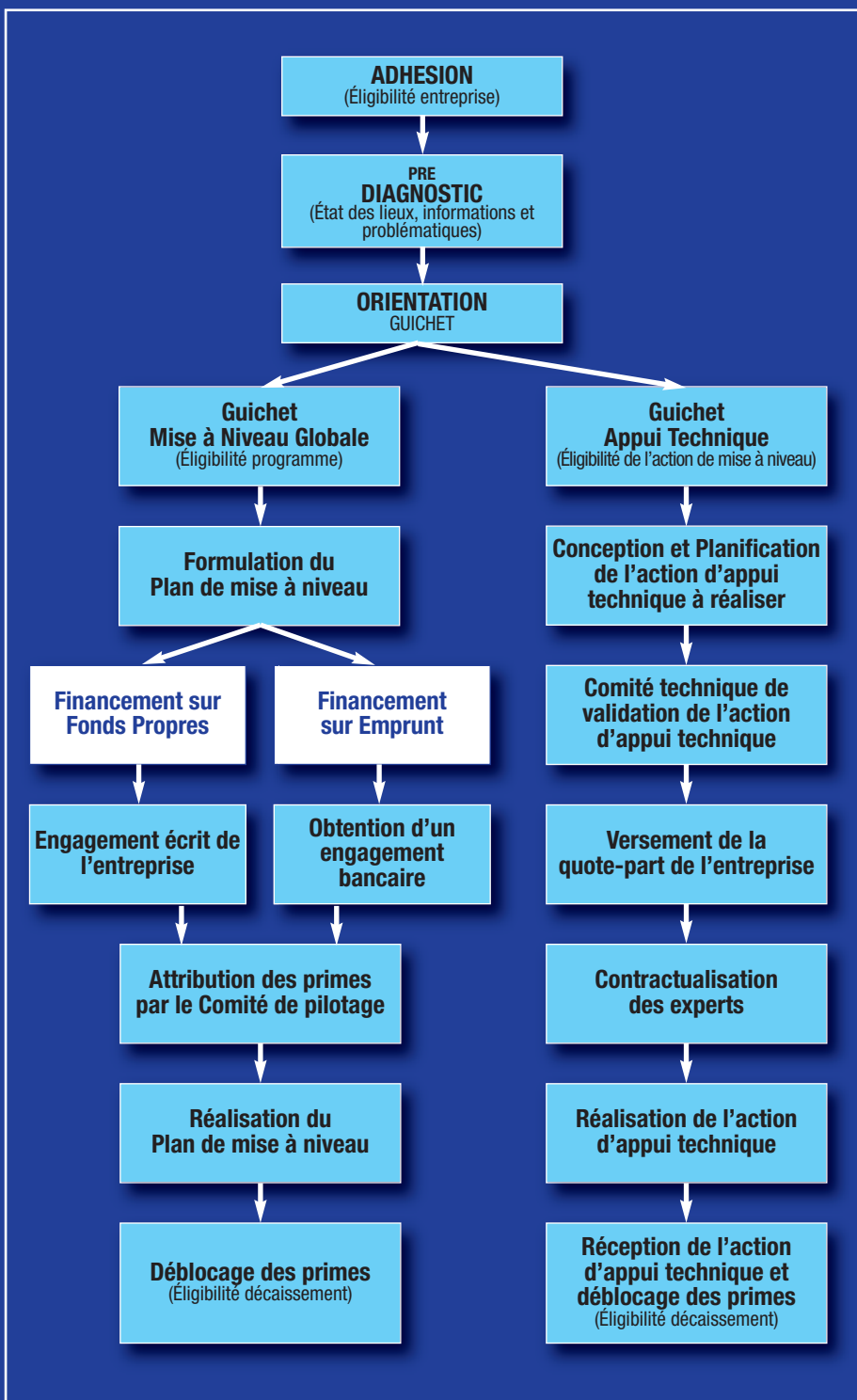
**Le Fonds de Mise à Niveau** : est le mécanisme de financement dont les ressources sont destinées à appuyer les politiques, plans et programmes de mise à niveau des entreprises et des structures d'appuis techniques aux entreprises.

LE BUREAU DE MISE A NIVEAU



PROCESSUS **TECHNIQUE GLOBAL**

**DESCRIPTION DU PROCESSUS TECHNIQUE GLOBAL**



## PRIMES OFFERTES

- Prime sur l'étude diagnostic et élaboration du Plan de Mise à Niveau de 80% du coût approuvé, plafonné à 13 millions de francs CFA.
- Prime sur les investissements matériels de 30 ou 20% du coût des équipements, approuvés selon qu'ils seraient financés par augmentation de capital avec apport nouveau en numéraire ou par d'autres sources de financement.
- Prime sur les investissements immatériels de 70% du coût approuvé. Il s'agit de tous les investissements en matière de gestion de ressources humaines, d'organisation, de savoir-faire, d'études et de prospection. Ces investissements comprennent aussi les actions d'assistance technique, le transfert de technologie, la formation et les études relatives à l'organisation de l'entreprise, la recherche de partenaires, etc.

Les primes relatives aux investissements matériels et immatériels sont plafonnées à 150 millions de francs CFA.

## STRATÉGIE

**Confidentialité :** Le BMN s'engage à étudier les dossiers des entreprises volontaires en toute confidentialité. Un engagement de confidentialité est signé par le personnel du BMN et les membres du Comité de Pilotage.

**Coaching :** Chaque entreprise bénéficie, d'un suivi personnalisé et continu durant les différentes étapes du processus de mise à niveau. L'équipe des experts intervient en termes d'appui et de conseils.

**Mise en relation :** Une base de données de consultants et de bureaux d'études est mise en ligne, dans le but d'appuyer l'entreprise dans sa recherche de prestataires pour l'élaboration de son plan de mise à niveau. Elle est gérée par un comité technique d'experts formé par les groupements professionnels et les Ordres présents au Sénégal (ONEEAS, ONECCA, Pro conseils, CNES, Ordres des architectes, des notaires et des avocats)

**Pluridisciplinarité :** L'équipe du BMN, constituée sur une base compétitive, est composée d'experts de haut niveau dans divers domaines pour assurer un accompagnement complet et de qualité aux entreprises sénégalaises éligibles.

## DEUXIEME PLAN DE MISE A NIVEAU

L'entreprise peut bénéficier d'un second plan de mise à niveau sous réserve d'une autorisation préalable du Comité de Pilotage.



## ACTIVITÉS PHARES

### LE PROGRAMME PILOTE

La phase pilote qui a duré 5 ans (2004 -2009) a bénéficié d'un financement de l'Agence Française de Développement, dans le cadre du Programme d'Appui au Renforcement de la Compétitivité des Entreprises Sénégalaises (PARCES) pour un montant de 11,9 millions d'euros, soit environ 7,8 milliards de FCFA. 49 entreprises ont été appuyées durant cette phase avec un montant total d'investissements approuvés de 27 milliards de F CFA et des primes octroyées d'un montant de 5.8 milliards de F CFA.

La Banque Africaine de Développement a apporté également un concours financier, à travers un appui budgétaire à l'Etat du Sénégal dans le cadre du Projet d'Appui à l'Ajustement du Secteur Privé.

### LA PERENNISATION DU PROGRAMME

Le processus de pérennisation du Programme de Mise à Niveau est largement engagé avec un intérêt manifeste des partenaires au développement qui appuient les efforts de l'Etat du Sénégal. Un nouveau financement de l'Agence française de Développement de 10,5 millions d'euros est octroyé (une subvention de 5,5 millions d'euros sur fonds propres et une subvention 5 millions d'euros sur fonds délégués par l'Union Européenne dans le cadre du 10è FED). C'est un nouveau défi de l'expérience sénégalaise de la mise à niveau des entreprises impliquant une forte synergie avec la Stratégie de Croissance Accélérée. Pour cette deuxième phase, le Bureau de Mise à Niveau prévoit d'accompagner 200 entreprises du tissu productif national. Les nouvelles orientations du programme et les évolutions décidées par son Comité de Pilotage portent sur l'élargissement des missions du Bureau de Mise à Niveau qui couvrent la mise à niveau environnementale et l'efficacité énergétique.

### LA PRISE EN COMPTE DES VOLETS ENVIRONNEMENT ET EFFICACITE ENERGETIQUE

Le Programme de mise à niveau dans le cadre de la phase de pérennisation a intégré les volets "environnement" et "efficacité énergétique".

Le BMN accompagne désormais le secteur privé sénégalais pour l'adoption de technologies propres et qui permettent d'alléger les charges trop lourdes sur les ressources énergétiques limitées du pays. Il encourage les entreprises à se mettre aux normes environnementales, à adopter les standards internationaux en matière d'environnement (ISO 14000) mais également à investir dans la maîtrise de l'énergie.

Le BMN collabore ainsi avec la SGBS dans le cadre de la ligne de crédit de 8 millions d'euros mise en place par l'AFD, pour accorder des prêts à des conditions avantageuses aux entreprises ayant des projets de dépollution et de maîtrise de l'énergie. A cet effet, le BMN donne un avis technique sur les dossiers d'entreprise.



## LE PROGRAMME D'ASSISTANCE TECHNIQUE PME

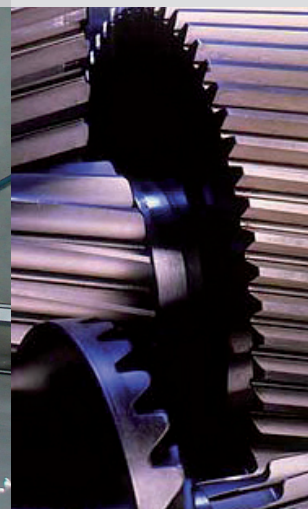
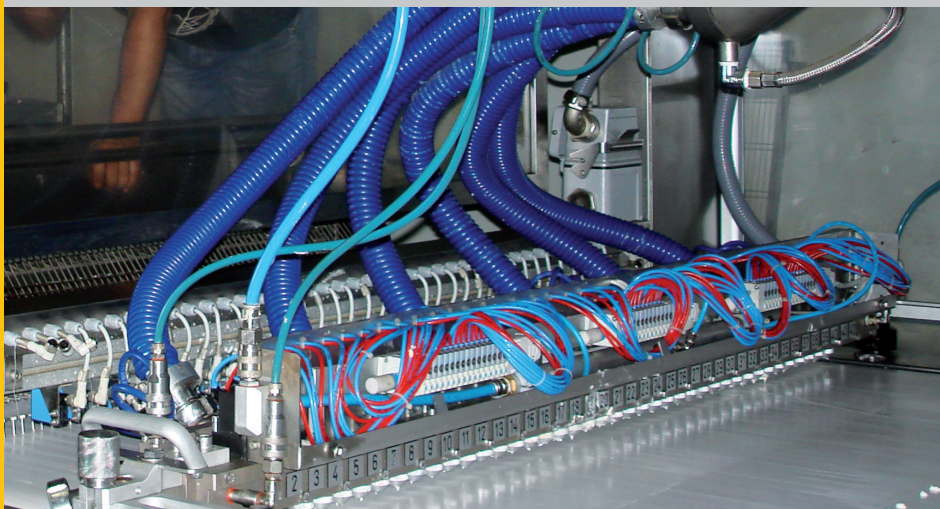
Le programme porte sur une assistance technique aux PME dans le cadre du nouveau "Guichet Appui Technique" du Bureau de Mise à Niveau, qui vise à apporter un appui ciblé aux entreprises qui n'ont pas besoin de procéder à une mise à niveau globale. Il est financé par le Centre pour le Développement de L'Entreprise et le Fonds Luxembourgeois, avec une contribution initiale de 200 000 euros.

Les actions d'assistance, sous la forme de services de consulting portent essentiellement sur : La réalisation de missions de pré diagnostic et de diagnostic d'entreprises ; la certification de cabinets de services aux entreprises et/ou d'entreprises de BTP ; la mise à niveau dans les domaines de l'hygiène et de la sécurité alimentaire par la mise en place de la démarche HACCP dans des entreprises des secteurs de l'agroalimentaire et/ou du tourisme ; la mise à niveau de ressources humaines d'entreprises œuvrant dans le domaine des technologies de l'information et de la communication pour une certification Microsoft, Oracle et Cisco.

## LE PROGRAMME DE RESTRUCTURATION ET DE MISE À NIVEAU

Le Programme de Restructuration et de Mise à Niveau (PRMN) de l'industrie au sein de l'UEMOA vise la relance de la production industrielle, la promotion de l'investissement, de l'emploi et l'amélioration de la compétitivité des économies aux niveaux régional et international. Parmi ses objectifs spécifiques figurent d'une part, le renforcement des capacités des entreprises pour leur permettre de suivre et de maîtriser l'évolution technologique et de s'adapter aux exigences de l'intégration régionale et de la compétition internationale ; d'autre part, le besoin de services d'appui compétents qui offriront les services et les qualifications nécessaires aux entreprises.

Ce programme matérialise la volonté de l'UEMOA d'intégrer et de positionner avantageusement son secteur productif dans le contexte concurrentiel des accords de l'OMC et dans la perspective de ceux de partenariat économique avec l'Europe (APE).



**Le Bureau de Mise à Niveau apporte un ensemble d'appuis techniques et financiers aux entreprises qu'il accompagne dans un processus structuré d'amélioration de leur compétitivité.**

**VOYONS PLUS LOIN !  
GAGNONS LE PARI DE LA COMPÉTITIVITÉ !**

**Innovation Technologique Maîtrise des Process de Production  
Développement de Stratégies Marketing Modernisation  
des Systèmes de Gestion Renforcement des Compétences des RH  
Amélioration de la Rentabilité**



137, Sotrac Mermoz, Ancienne Piste x Avenue Cheikh Anta DIOP  
BP 16595 Dakar-Fann - Tél. : 33 869.77.70 - Fax. : 33 860.70.92  
E-mail : [contact@bmn.sn](mailto:contact@bmn.sn) / Site web : [www.bmn.sn](http://www.bmn.sn)